

Cérémonie de purification spirituelle à base de consommation d'ayahuasca



Vigie en santé des voyageurs

12 avril 2019
Volume 20, numéro 2

État de la situation

Certains voyageurs partent pour l'Amazonie afin de participer à des cérémonies de purification spirituelle en consommant une plante hallucinogène, l'ayahuasca.

La cure ou le rituel exigeant une purification préalable du corps, il est demandé aux initiés de cesser toute médication avant et durant le processus de purification. Les rituels chamaniques se situant habituellement en zone à risque pour la malaria, les dangers associés aux moustiques sont significatifs. Le fait de cesser les médicaments pris en prévention de la malaria augmente le risque de contracter cette maladie.

L'industrie touristique reliée aux cérémonies de consommation d'ayahuasca est actuellement très florissante à Iquitos au Pérou, ville qui se situe en bordure de la forêt amazonienne. Outre le Pérou, il s'offre des cérémonies, camps ou cures similaires en Équateur, en Bolivie, en Colombie et au Brésil. Certains «locaux» mal intentionnés se font passer pour des chamans, ou

gourous soignant les maux de l'âme et du corps. Il existe même des organisations qui proposent, via internet, des stages sur la pratique du chamanisme. Malheureusement des décès de touristes sont signalés chaque année. Certains ont été agressés. Des viols ont été rapportés. Plusieurs touristes ont été gravement malades, certains ayant souffert de psychose toxique.

L'ayahuasca

À base de lianes, l'**ayahuasca** ou **yagé**, est préparé sous forme de breuvage qui, après ingestion, entraîne un effet purgatif sévère (vomissements et diarrhées) avec risque de déshydratation. Cela provoque des hallucinations visuelles et sensorielles intenses pouvant durer plusieurs heures. Ces effets se comparent à ceux du LSD. Traditionnellement utilisé par les chamans des tribus amérindiennes d'Amazonie pour entrer en transe dans un but divinatoire, il se fait de plus en plus de promotion de l'ayahuasca comme outil de purification lors de rituels de guérison sacrés ou comme outil thérapeutique pour guérir certaines dépendances à l'alcool, aux drogues ou pour guérir certaines maladies dont les dépressions réfractaires ou récidivantes.

Recommandations

Ces cérémonies ont souvent lieu dans des régions reculées voire assez loin dans la forêt tropicale sans accès à des installations médicales et où les soins de santé sont limités. Les organisations n'offrent pas les premiers soins et ne possèdent pas de plans d'urgence pour venir en aide aux personnes souffrant de maladies physiques ou psychologiques résultant de ces cérémonies.

Considérant ceci, le CCQSV recommande aux intervenants en santé-voyage de :

- Mettre en garde les voyageurs contre les dangers réels des cérémonies de purification spirituelle à base de consommation d'ayahuasca;
- Conseiller d'éviter tout arrêt de médication qui aurait pour but de participer à une cérémonie chamanique.

Références

Flaherty, G.T., Maxemous, K.K, Nossier, R.E., Bui, Y-G. (2017) *The highs and lows of drug tourism : a travel medicine perspective*; Journal of Travel Medicine; 24(6) 1-3, [En ligne] <https://academic.oup.com/jtm/article-abstract/24/6/tax068/4191323/The-highs-and-lows-of-drug-tourism-a-travel>

Agence de santé publique du Canada, Section Sécurité : <https://voyage.gc.ca/destinations/perou>

Vigie en santé des voyageurs

Volume 20, numéro 2

RÉDACTRICE

Claudette Viens, MD

Pour le Comité consultatif québécois sur la santé des voyageurs

Yen-Giang Bui
Médecin-conseil
Institut national de santé publique du Québec

Jean-François Desrosiers, Président
Médecin-conseil
Institut national de santé publique du Québec

Suzanne Gagnon
Médecin-conseil
Institut national de santé publique du Québec

Michel Landry
Médecin-conseil
Institut national de santé publique du Québec

Nancy Lyons
Chef de service Prévention/Promotion
Volet immunisation et santé des adultes
CIUSSS de l'Ouest-de-l'île-de-Montréal

André Paradis
Médecin-conseil
Institut national de santé publique du Québec

Anick Poitras
Médecin-conseil
Institut national de santé publique du Québec

Josée Roy
Pharmacienne
Pharmacie Hébert et Ferlatte

Claudette Viens
Médecin-conseil
Direction de la santé publique du CIUSSS de la Côte Nord

Ce document est disponible intégralement en format électronique (PDF) sur le site Web de l'Institut national de santé publique du Québec au : <http://www.inspq.qc.ca>.

Les reproductions à des fins d'étude privée ou de recherche sont autorisées en vertu de l'article 29 de la Loi sur le droit d'auteur. Toute autre utilisation doit faire l'objet d'une autorisation du gouvernement du Québec qui détient les droits exclusifs de propriété intellectuelle sur ce document. Cette autorisation peut être obtenue en formulant une demande au guichet central du Service de la gestion des droits d'auteur des Publications du Québec à l'aide d'un formulaire en ligne accessible à l'adresse suivante : <http://www.droitauteur.gouv.qc.ca/autorisation.php>, ou en écrivant un courriel à : droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca.

Les données contenues dans le document peuvent être citées, à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec (2019)